

■ **GSLab Holding SA**, à Lausanne (FOSC du 16.10.2002, p. 13). Statuts modifiés les 8 et 22 octobre 2002. Capital-actions réduit de CHF 100'000 à CHF 0 par l'annulation des 100 actions nominatives de CHF 1'000. Capital-actions reconstitué à CHF 140'000 par l'émission de 140'000 actions de CHF 1. Capital-actions entièrement libéré: CHF 140'000, divisé en 140'000 actions nominatives de CHF 1, avec restrictions quant à la transmissibilité. Apport selon conventions du 8 octobre 2002: 1'000 actions nominatives de CHF 100 d'Analysa S.A., à Yverdon-les-Bains, et 4'961 actions nominatives de CHF 100 d'AMS analyses médicales services S.A., à Lausanne, pour CHF 20'235'127.64, acceptées pour ce prix; en contrepartie, il est remis aux apporteurs 135'790 actions nominatives de CHF 1, CHF 19'861'831.16 constituant un agio et CHF 237'506.48 constituant une créance d'un apporteur envers la société. Reprise de biens selon convention du 8 octobre 2002: 5'853 actions nominatives de CHF 100 d'AMS analyses médicales services S.A., à Lausanne, 1'517 actions nominatives de CHF 100 de MNS HOLDING SA, à Sierre, et une créance envers AMS analyses médicales services S.A., à Lausanne, de CHF 1'250'000, pour CHF 11'673'094.86. Monneron Jean-Paul, qui n'est plus secrétaire, reste administrateur et continue à signer collectivement à deux. Nouveaux administrateurs avec signature collective à deux: van den Berg Hans, des Pays-Bas, à Thalwil, vice-président, Bill Gérard, de Lausanne, à Echandens, secrétaire, et Evans Martin, de Tartegnin, à Lausanne.

Journal no 10309 du 28.10.2002  
(00711460 / CH-550.0.160.041-4)